

CONCOURS DEPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT ET DU CADRE DE VIE 2017

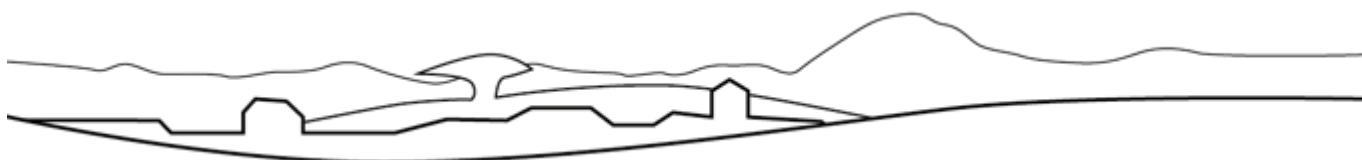


COMMUNE DE THURET

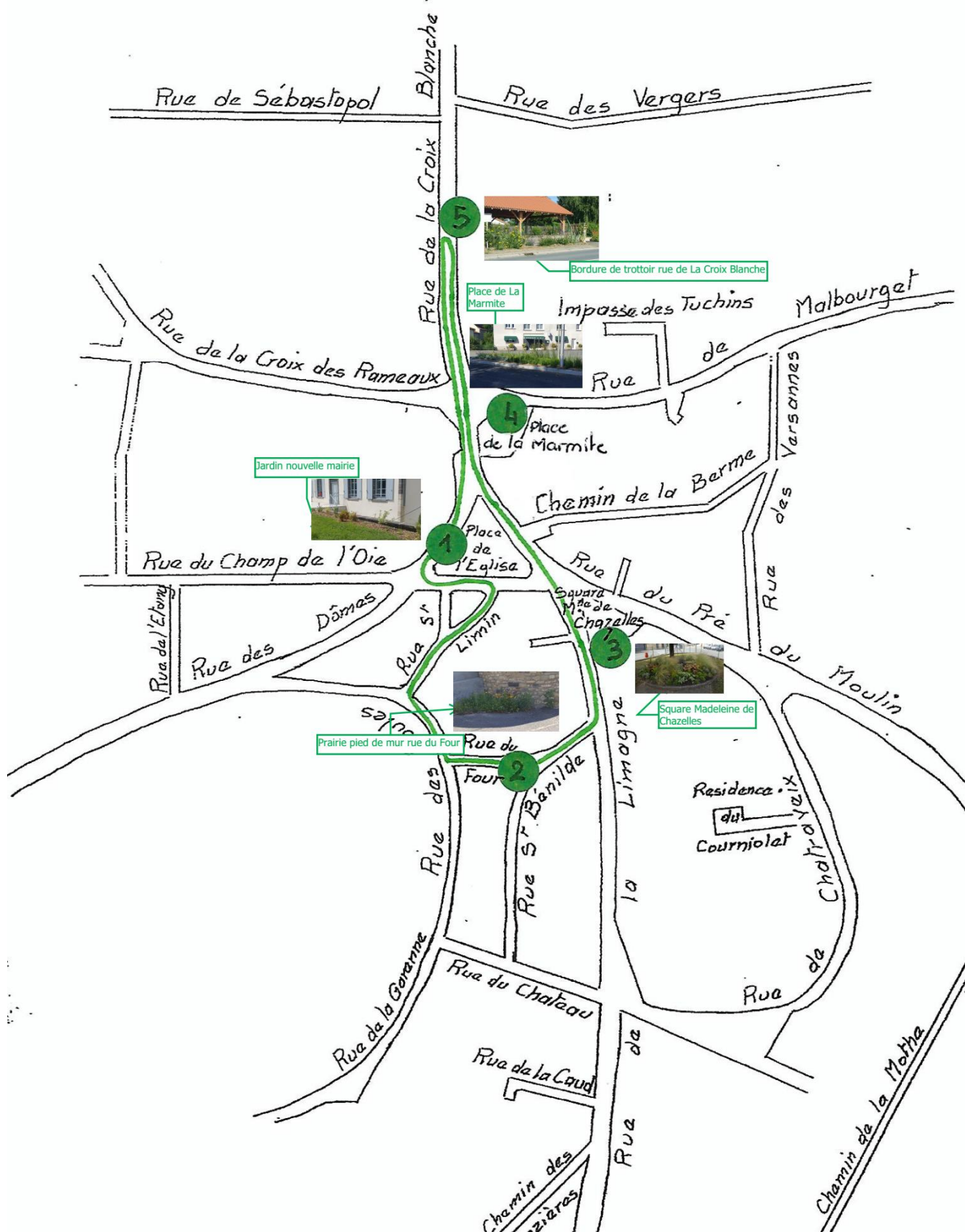
Tél : 04.73.97.91.58

mairiedethuret@wanadoo.fr

www.thuret.info



CIRCUIT DE VISITE



1 – L'évolution de nos réalisations sur les 3 dernières années

- Square Madeleine de Chazelles



Actuellement massif de vivaces.

Désherbage sélectif sur le stabilisé favorisant la pousse d'herbes rases et réduit le temps d'intervention.

- Abris bus de La Gare

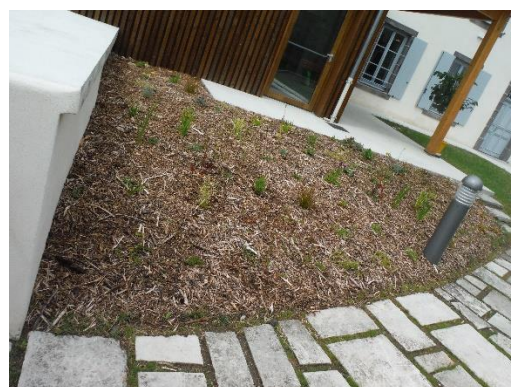
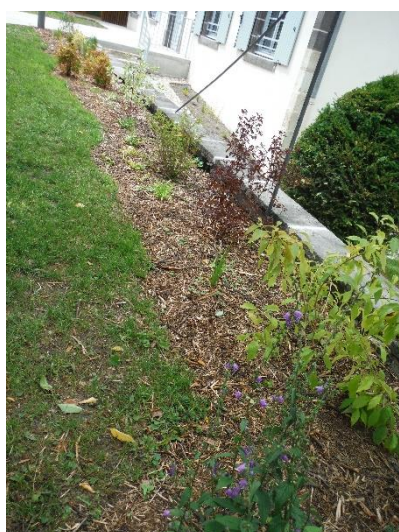


- Place Madeleine de Chazelles



2-Nos réalisations au fil de l'année

- l'implantation du jardin de la nouvelle mairie



- l'aménagement de la place de la Marmite



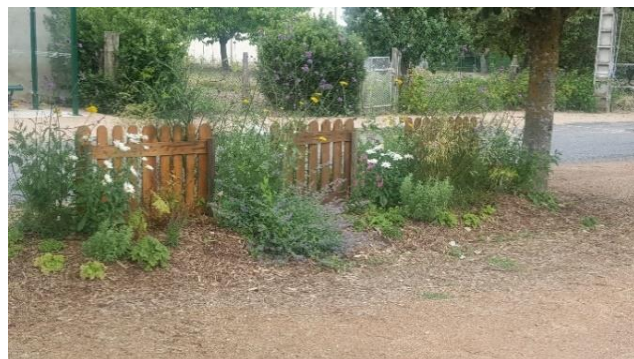
Suite à vos conseils, nous avons réalisé ces 2 aménagements avec des plantes vivaces et des arbustes (résistants à la chaleur et au manque d'eau) recouverts de paillage (broyage de la taille faite sur notre commune) afin de réduire les arrosages et de limiter la pousse des mauvaises herbes.

Massif « autosuffisant », nécessite très peu d'entretien, la taille des vivaces reste sur place.

- Le fleurissement de la Place de l'Ecole à Chassenet

Cet aménagement a été fait de manière à garder le côté « campagne » de notre hameau.

Les barrières sont faites avec des matériaux de récupération (palettes), le broyat avec la taille des arbres de la commune et les vivaces prises chez le producteur local.



- La taille des arbres vers les fontaines



Les couronnes ont été remontées pour dégager les perspectives, le fauchage réduit pour avoir un espace semi-naturel.

- De nouveaux pieds de murs

Soit semés par les employés techniques en concertation avec les riverains, soit par les habitants eux même. 8 nouveaux pieds de murs ont été semés cette année avec plus ou moins de succès.



- Le changement de l'éclairage extérieur de l'église

Afin de procéder à des économies d'énergie et de mettre en valeur l'église côté jardin de la mairie de nouveaux projecteurs ont été mis en place.

Nous avons remplacé les projecteurs aériens et passé d'une consommation de 12000 watts à une consommation de 540 watts en gardant 6 points lumineux.

Nous avons installé 14 projecteurs au sol pour une consommation de 420 watts.



- L'entretien du cimetière

Le choix d'entretien du cimetière pour l'instant s'est porté sur désherbage manuel sélectif favorisant les herbes rases et certaines fleurs sauvages, ce qui a permis de réduire les temps d'intervention et un test d'engazonnement est en cours sur 2 allées.

Pour sensibiliser les habitants à notre démarche « zéro phyto », et à nos expériences, nous avons distribué dans les boîtes aux lettres des lettres d'informations et installé des pancartes dans le cimetière.

En France, le plan Ecophyto mis en place en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement vise à réduire progressivement l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non agricoles. La réglementation prévoit d'ailleurs d'interdire l'application de ce genre de produits au niveau des jardins, des espaces verts et des voiries à partir de 2017. Comme de plus en plus de collectivités en France, notre commune fait des efforts pour limiter l'utilisation des pesticides sur les espaces publics et développer des modes d'entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement. Vous êtes invités à faire de même et à apprendre à vous passer de pesticides, pour l'entretien de vos jardins, allées, ou pieds de murs... afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie !

Haute aux idées reçues !

Les mauvaises herbes, c'est sale ?
En quoi sont-elles sales ? Le seraient-elles plus que les herbicides ? Les produits chimiques affectent l'environnement et sont potentiellement dangereux pour la santé. Il arrive que des végétaux d'eau potable soient fertilisés car contaminés par des pesticides. La végétation spontanée est le signe d'un entretien plus naturel des espaces.



Les alternatives, ça coûte plus cher ?
Pas nécessairement. L'usage de pesticides se répartit sur le prix de l'eau (le traitement de l'eau coûte cher), sur l'achat nécessaire d'équipements pour leur stockage, leur utilisation (matériel, vêtements de protection...), et sur l'élimination des déchets associés.

Du désherbant sur 2 m² devant chez moi, ça ne pollue pas ?

Les produits appliqués sur une surface imperméable sont entraînés avec les eaux pluviales et se retrouvent directement dans les ruisseaux. Le ruissellement est plus fort que dans un champ où les bactéries du sol contribuent en plus à dégrader les produits chimiques.

Le désherbage thermique, ça consomme du carburant et dégage du CO₂ ?

C'est vrai, le désherbage thermique n'est pas parfaitement écologique. (Malheureusement, les désherbants chimiques proviennent principalement de la pétrochimie, qui consomme aussi beaucoup d'énergie et émet donc du CO₂). C'est pourquoi "réduire les pesticides" ne s'est pas mis uniquement sur le désherbage thermique : cette technique, utile dans certains cas, est à associer à d'autres méthodes : mécaniques, manuelles, végétation, choix des revêtements... Et aussi un peu plus d'acceptation du végétal en ville ! Les pesticides (désherbants, insecticides, fongicides...) représentent un risque pour la santé humaine, principalement pour les utilisateurs mais aussi pour l'ensemble de la population. Les molécules qu'ils contiennent peuvent aussi avoir un impact sur l'environnement (rivières, air, sol...) et sur la biodiversité.



www.fredon.auvergne.fr

Moins de désherbant chimique

THURET

s'engage !



Appliquer moins de désherbant, c'est possible !

Utiliser d'autres outils pour désherber

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou manuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bûchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des résidus biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la paille...

Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

Végétaliser et enherber au lieu de désherber

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sabiles, puis contraindre son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature en ville... La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

Une réorganisation du travail des agents

Le recours à des techniques "alternatives" de désherbage implique de revoir le calendrier et les procédures d'intervention des services techniques :
• Laisser pousser avant d'intervenir (par la tonte, l'arrachage manuel, au râteau ou à la débroussaillieuse)
• Adopter la gestion différenciée des espaces : entretenir chaque site en fonction de son usage et de sa fréquentation, favoriser la nature quand c'est possible.

Mieux vivre avec la végétation spontanée

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoigne d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

Et vous ?

Par votre jardin, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Vous pouvez venir en mairie chercher un sachet de graines pour semer le long de vos murs ou le trottoir.



Pour préserver votre santé et l'environnement, vous avez aussi pouvoir réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.



Comme beaucoup de communes de France, THURET s'est engagée à réduire l'utilisation de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics



Engazonnement du cimetière
ZONE TEST

3-Nos projets

- Compléter les parterres entrée sud avec des millepertuis, des vivaces couvre-sol et pailler le tout.
- Continuer les plantations pieds de murs
- Continuer les plantations Place de l'école à Chassenet
- Terminer la montée rue de La Croix Blanche
- Planter des rosiers grimpants au pied de la tonnelle de la nouvelle mairie
- Aider les animatrices des TAP et du centre de Loisirs à aboutir leur projet d'hôtel à insectes, de potager et de poulailler.
- Continuer le zéro phyto que nous réalisons depuis 1 an.